

et taillèrent en pièces les troupes du célèbre Franquet d'Arras.

Enfin le terme des triomphes de Jehanne était arrivé; dans une sortie qu'elle commanda sous les murs de Compiègne, la Pucelle fut trahie par les nobles, devenus jaloux de sa gloire; presque seule, acculée entre la rivière et les fossés du boulevard devant les murs de la place, obligée de lutter contre une multitude d'assaillants, elle était parvenue à se frayer un chemin avec sa hache d'armes jusqu'aux boulevards du pont; mais arrivée là, l'infortunée vit qu'elle était lâchement sacrifiée par ces nobles qu'elle avait sauvés de l'opprobre. Guillaume de Flavy, gouverneur de Compiègne, avait fait fermer les ponts-levis sur l'héroïne.

Du haut des remparts, les citoyens, qui voyaient les efforts de la Pucelle, descendirent aussitôt pour lui porter secours; malheureusement ils ne purent briser les portes de fer; et alors se consumma sous leurs yeux un des plus lâches attentats que nous aient conservés les annales de la noblesse française, si fécondes en traits de félonie et de couardise. Jehanne, épuisée de fatigue et non vaincue, cessa de se défendre et tomba au pouvoir de Lionel, bâtard de Vendôme, qui la remit à Jean de Luxembourg, général en chef des Bourguignons; toutefois Dieu ne permit pas que le traître qui avait vendu la libératrice du peuple, l'exécrable Guillaume de Flavy, reçût la récompense de sa trahison; le lendemain, sa femme lui fit couper le cou par son barbier; et comme la mort ne venait pas assez vite au gré de son impatience, elle-même ouvrit la plaie avec ses ongles.

Dès que les Anglais eurent connaissance de cette capture

importante, ils songèrent à l'enlever aux Bourguignons, pour éviter qu'ils ne traitassent de sa rançon avec le roi de France, et afin de pouvoir exercer sur elle l'épouvantable vengeance qu'ils avaient juré d'en tirer, celle de la faire brûler vive comme coupable de maléfices et de sortilèges.

Ne pouvant exécuter seuls cet horrible complot, ils s'adjoignirent l'homme qui convenait le mieux à de pareilles exécutions, Pierre Cauchon, évêque de Beauvais. A l'instigation du roi d'Angleterre, ce prélat écrivit au duc de Bourgogne que Jehanne ayant été prise dans son diocèse, il exigeait, en vertu de son autorité ecclésiastique, qu'on la lui livrât, comme hérétique et magicienne, sous peine d'anathème et d'interdit, afin qu'il instruisît son procès et la fit monter sur le bûcher comme sorcière.

Dans Paris, les prêtres, qui étaient tous vendus aux Anglais, allumèrent des feux de joie, et chantèrent un Te Deum dans la basilique de Notre-Dame, en réjouissance de la captivité de Jehanne; les membres de l'Université eux-mêmes, tant était grande l'influence du clergé, adressèrent des représentations à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et lui persuadèrent que la foi catholique serait en péril si la Pucelle n'était condamnée au supplice du feu, et si elle n'était point remise à l'évêque de Beauvais, son juge naturel. Philippe le Bon hésitait encore à livrer sa prisonnière, lorsque Pierre Cauchon se décida à sommer le duc d'avoir à lui remettre la Pucelle moyennant le paiement d'une rançon de dix mille livres, ainsi que le portait son traité avec le roi d'Angleterre, par lequel Henri VI s'était réservé le droit de racheter à ce

prix tous les prisonniers faits à la guerre, fût-ce le roi Charles VII lui-même.

Pendant ces pourparlers, le monarque français continuait ses débauches avec Agnès Sorel, sans s'inquiéter du sort de sa libératrice. Enfin Jehanne fut livrée à l'évêque de Beauvais, conduite à Rouen, dans la grosse tour du château, et attachée dans une cage de fer, tant on redoutait qu'elle échappât à ses gardiens. Jean de Luxembourg, qui avait vendu la Pucelle, vint la voir un jour dans sa prison, et lui annonça ironiquement qu'il voulait la racheter. « Non, seigneur, répondit l'infortunée Jehanne, vous ne venez pas à moi avec de telles intentions ; je sais bien que vous m'avez vendue pour de l'or aux Anglais, et qu'ils espèrent après ma mort asservir la France ; mais fussent-ils encore sur le sol de ma patrie des millions, ils seront tous chassés du royaume comme des chiens. »

Jehanne s'exprimait de la sorte en présence de plusieurs seigneurs qui accompagnaient Jean de Luxembourg. L'un d'eux eut la lâcheté de tirer sa dague pour en frapper la jeune fille ; et sans aucun doute il eût exécuté cet assassinat s'il n'en eût été empêché par le comte de Warwick. Enfin le procès de l'héroïne commença sous la présidence de l'évêque Cauchon, qui était vendu aux Anglais. Le tribunal appelé à la juger était composé de six docteurs de l'Université de Paris, du vicaire de l'inquisition, de plusieurs assesseurs, de trois notaires apostoliques et du promoteur Jean d'Estivet. C'était chose si connue que les membres de ce conseil étaient payés par les ennemis, que ceux-ci ne manquaient pas de dire, lorsqu'ils étaient mécontents de la tournure des

interrogatoires, que les maîtres et les clercs ne gagnaient pas leur argent. On suivit dans la marche du procès tantôt les formes de l'inquisition, tantôt les formes des procédures ordinaires, parce qu'il ne s'agissait au fond ni de venger la religion, ni de détruire une hérésie dangereuse, mais simplement de sacrifier une des plus nobles gloires de la France à la haine jalouse de l'Angleterre.

Nous n'entrerons pas dans les détails obscènes des nouvelles épreuves auxquelles ses ennemis la soumièrent pour constater sa virginité, et que présida la duchesse de Bedford ; nous citerons seulement quelques-unes de ses réponses aux interrogatoires qu'on lui fit subir. « Que préférez-vous dans les combats ? lui demanda Pierre Cauchon, votre étendard ou votre épée ? — Beaucoup plus mon étendard, répondit Jehanne, parce que je le portais moi-même quand j'attaquais les ennemis, et alors je ne tuais personne. — Ne disiez-vous pas à vos soldats d'être sans crainte, que vous aviez le pouvoir de détourner les flèches des Anglais ? — Non, je leur disais que des hommes ne doivent pas redouter la mort pour sauver la patrie. — Ne vous êtes-vous pas trouvée en des lieux où des Anglais prisonniers avaient été massacrés ? — Eh, mon Dieu ! qui de nous n'a pas vu les horreurs de la guerre ? de si tristes choses, il faut parler avec honte et à voix basse. — Dieu hait-il les Anglais ? — Religieusement parlant, je n'en sais rien ; mais je sais bien qu'ils seront tous chassés de France, excepté ceux qui y mourront. »

Dans tout le cours de cette affreuse procédure, les juges ne lui épargnèrent aucun outrage, et jusque dans sa prison elle

fut exposée aux violences impudiques des nobles anglais qui étaient chargés de sa garde. En dépit de leurs menées et de leurs intrigues, les ennemis de Jehanne n'étaient parvenus cependant qu'à la faire condamner à une prison perpétuelle, attendu qu'elle avait signé une abjuration de sortilège. Comme cet arrêt ne satisfaisait pas la vengeance des Anglais, le comte de Warwick convoqua de nouveau le tribunal, fit recommencer les procédures contre Jehanne, sous prétexte que la Pucelle avait repris ses habits d'homme, au mépris de ses engagements; ce qu'elle avait fait en réalité, pour mieux défendre sa pudeur contre les soldats qui entraient de jour et de nuit dans son cachot. A prix d'or il acheta la conscience des juges, et le 28 mai 1431 l'infortuné Jehanne fut déclarée hérétique relapse, et condamnée à être brûlée vive.

Deux jours après, c'est-à-dire le 30 mai, on dressa un bûcher sur la place du Vieux-Marché de Rouen, vis-à-vis deux estrades destinées aux juges, aux assesseurs et aux évêques : à midi, Jehanne sortit de sa prison, accompagnée de l'appariteur Massieu et d'un prêtre nommé Martin l'Advenu, tous deux chargés de la réconforter au supplice ; elle prit place sur un quadrigé, couverte d'une longue robe de deuil, et coiffée de la mitre de l'inquisition, où étaient écrits les mots d'apostate, d'hérétique et de sorcière. Ce char funèbre était entouré de plus de huit cents hommes de guerre armés de haches, de glaives et de lances.

Arrivée au lieu du supplice, la Pucelle monta sur le bûcher, et l'évêque de Beauvais lui lut à haute voix la sentence qui la condamnait à être brûlée vive; elle écouta la lecture de son arrêt sans faire paraître la plus légère marque d'émo-

tion, et se contenta de demander un crucifix qu'elle appuya sur ses lèvres, et qu'elle tint entre ses bras tout le temps que Jean Massieu la prépara à mourir. Quelques Anglais, ennuyés d'attendre la représentation de cet horrible drame, ou trouvant que l'ecclésiastique n'allait pas assez vite au gré de leur impatience, lui crièrent : « Eh bien ! prêtre de malheur, as-tu donc juré de nous faire diner ici ? Allons, bourreau, fais ton office ! » Le prêtre descendit alors du bûcher, l'exécuteur des hautes œuvres attacha Jehanne au poteau avec une chaîne de fer ; à ce moment, l'évêque de Beauvais descendit de son siège à la tête du clergé, fit le tour du bûcher et y mit le feu lui-même. « Hélas ! s'écria l'infortunée, que vous ai-je fait, évêque Cauchon, pour me traiter si cruellement ? Rouen, malheureuse ville, j'ai bien peur que tu n'aies à souffrir de ma mort ! » Ce furent les dernières paroles qu'on entendit ; les flammes, s'élevant de quatre côtés à la fois, la cachèrent sous un voile de fumée, et son âme s'envola dans l'éternité.

Pendant que Jehanne la Pucelle expirait sur un bûcher à l'âge de vingt et un ans, l'assassin du duc de Bourgogne, le bâtard d'Isabeau de Bavière, Charles VII enfin, celui qui devait sa couronne à l'héroïne de la France, consumait ses jours dans la mollesse et dans les débaüches, sans s'inquiéter du sort de la villageoise de Domremy. Il laissa instruire son procès pendant une année entière, sans tenter le moindre effort pour la sauver, sans même faire aucune ouverture pour la racheter, ni aucune menace pour empêcher qu'on la condamnât à mort. N'est-ce pas la coutume des rois et des princes de payer le dévouement par l'ingratitude ? Qu'importait à

Charles VII l'existence d'une fille du peuple? tout le bien qu'il attendait d'elle se trouvait accompli; l'impulsion était donnée, il recueillait les fruits de la victoire sans avoir à récompenser l'instrument dont il s'était servi.

Ainsi que la Pucelle l'avait prédit, les Français remportèrent d'éclatants succès sur leurs ennemis, reprirent Paris, et enfin chassèrent pour toujours les Anglais du territoire.

Quelques historiens ont exalté la mémoire de Charles VII à cause des événements importants qui eurent lieu sous son règne, sans se rendre compte qu'il dut ces heureux résultats à d'habiles généraux et surtout à l'héroïque Jehanne d'Arc, car il ne fit jamais rien par lui-même de grand ni d'utile pour ses peuples.

Après la mort d'Agnès Sorel, que le dauphin avait empoisonnée, Charles, ne pouvant changer ses habitudes molles et efféminées, prit pour nouvelle maîtresse la baronne de Villequier, nièce d'Agnès, qui pilla les trésors de l'état, disposa des emplois et des bénéfices, et fit tout ce que les prostituées royales ont l'habitude de faire.

Le dauphin, impatient de régner, se révolta alors contre son père; et sous prétexte du bien public, il forma une ligue avec les plus puissants seigneurs, et couvrit les provinces d'incendies et de massacres. Ce monstre préluait ainsi aux crimes qu'il méditait, et faisait présager ce que serait un jour le dauphin devenu Louis XI.

Une paix apparente succéda aux tourmentes des guerres civiles, et le fils rentra en grâce auprès du père. Mais Charles VII ayant eu connaissance d'un projet d'empoisonnement dont il devait être victime, préféra se laisser mourir de

faim plutôt que d'être empoisonné par son fils. Charles VII expira le 22 juillet 1461, à l'âge de cinquante-huit ans.

Sous son règne, en 1440, Jean de Guttemberg aidé de Jean Fauste et de Pierre Schœffer, avait découvert l'imprimerie, cette rédemption intellectuelle du genre humain. Dès l'an 1450, après plusieurs essais, ils avaient fait des ouvrages entiers; d'abord en se servant de planches fixes; ensuite avec des caractères mobiles de bois, et enfin avec des caractères de fonte qu'inventa Schœffer.

Louis XI le parricide prit en main les rênes du gouvernement le jour même de la mort de son père. C'était déjà un tigre pour la cruauté, dit l'historien Nicolle Gilles; ni femme, ni enfants, ni maîtresses, ne pouvaient donner une émotion de tendresse à cette âme profondément atroce. Le Père Daniel, qui ne peut être suspecté de partialité contre les rois, parle également de Louis XI en termes très-irrévérencieux.

« Sa prudence, dit-il, n'était qu'une basse finesse qui fut » constamment préjudiciable à la France, parce que tous » ceux qui traitaient avec le roi savaient qu'il cherchait à les » tromper. Il est vrai que nul ne le surpassait dans l'art de » dissimuler; mais il attachait trop d'importance à ses four- » beries, et il mettait trop souvent en usage sa maxime » favorite: Dissimuler c'est régner. Sa politique consistait à » manquer de foi, à violer les traités les plus solennels, à » préférer ses intérêts à l'honneur, et à se ravalier jusqu'à la » plus ignominieuse bassesse lorsque les circonstances l'exi- » geaient. Voilà toutes les qualités qui ont fait regarder » Louis XI comme le plus habile politique de son siècle. »

Quelques historiens prétendent, mais à tort, qu'il était

d'une ignorance extrême; Jean Bouchet, dans ses Annales d'Aquitaine; Philippe de Comines, dans ses Mémoires; Jean de Troyes et Monstrelet, affirment au contraire que Louis XI avait fait de bonnes études pendant son séjour à Genève, près de Philippe de Bourgogne, qu'il connaissait à fond la langue latine et les mathématiques, qu'il avait appris l'astronomie avec Jehan Colléman; ils lui attribuent même deux ouvrages, les Cent Nouvelles nouvelles et le Rosier des guerres, qui est terminé par une Histoire de France qu'il dédia à son fils. Il est donc constant que ce prince avait développé par l'éducation ces facultés intellectuelles, qui ont fait de lui le plus exécration des rois.

Perfide, despote, cruel, avare et superstitieux, Louis XI passa une grande partie de son règne entouré de bourreaux ou d'astrologues; d'une énergie sauvage dans le crime, et d'un caractère faible dans les actions ordinaires de la vie, il commandait des assassinats et en demandait ensuite pardon à une Vierge de plomb attachée à son bonnet. On conserve encore à la Bibliothèque un énorme volume in-folio, qui contient les récépissés des offrandes qu'il faisait porter à toutes les églises où l'on invoquait quelque saint pour la guérison de ses maladies et pour la rémission de ses péchés.

Ses guerres avec les grands suzerains ses anciens alliés témoignent de son ingratitude pour ceux qui l'avaient fidèlement servi; la violation des traités de Conflans, de Bouvines, d'Amiens, de Vervins, et la rupture de la trêve de Londres, sont autant de preuves de son caractère fourbe et hypocrite. « A ces défauts, déjà si grands pour un roi, dit Monstrelet, » il joignait un amour immodéré de pouvoir, si bien que

» peu de jours après son avènement, il fit abattre dans toute
 » l'île de France les bêtes fauves et les oiseaux chez les nobles
 » et chez les vilains, sans qu'il en fût épargné aucun, afin
 » que nul ne chassât à courre ou au vol, excepté lui, qui
 » éprouvait un très-grand plaisir à tuer les animaux de sa
 » main. » Il était jaloux à tel point de son autorité, qu'étant
 malade, et après un accès de délire, pendant lequel ses
 officiers avaient eu beaucoup de peine à l'empêcher de se
 précipiter par les fenêtres de son palais, il voulut les faire
 tous décapiter parce qu'ils avaient porté la main sur lui; ce-
 pendant il leur fit grâce de la vie à cause de l'intention, et se
 contenta de les exiler de la cour.

Louis XI ne prenait l'avis de personne pour gouverner le royaume: « Tout mon conseil est dans ma tête, et je n'ai
 » rien à faire de vos doléances, » répondait-il à ceux qui lui adressaient quelques remontrances. Semblable à un tigre altéré de sang, jamais il ne marchait qu'escorté de ses bourreaux et accompagné du célèbre Tristan l'Hermitte, l'exécuteur des hautes œuvres. Le nombre des victimes qu'il fit empoisonner, pendre ou décapiter, est incalculable; Agnès Sorel, la maîtresse de son père, le duc de Guyenne, son propre frère, la dame de Montsoreau, concubine de ce dernier, périrent empoisonnés par son ordre; le duc d'Alençon et le duc de Nemours furent exécutés en place publique; le comte d'Armagnac fut traîtreusement assassiné; enfin, tous les nobles qui lui portaient quelque ombrage vinrent expier dans les cages de fer de la Bastille le tort d'avoir déplu au maître. Louis XI ne se contenta pas d'abattre les puissants; et pour que le peuple n'eût pas à se plaindre d'être oublié du mo-